

<https://www.officedubacbenin.bj/spip.php?article17>



Pièces et montant des actes

- Bon à savoir -



Date de mise en ligne : dimanche 22 octobre 2023

Copyright © Office du Baccalauréat - Tous droits réservés

1- Pour la demande de diplôme :

- Se rendre sur la plate forme des services en ligne de l'Office du Baccalauréat à l'adresse : <https://www.services.bac.bj>
- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'Office du Baccalauréat ;
- L'original de l'attestation ou le certificat d'authenticité du Baccalauréat ;
- Une copie légalisée et lisible de l'acte de naissance ;
- Une quittance.

2- Pour le retrait de l'attestation

- Se rendre sur la plate forme des services en ligne de l'Office du Baccalauréat à l'adresse : <https://www.services.bac.bj>
- L'original du relevé de notes ;
- La carte d'identité nationale en cours de validité ;
- Une quittance de cinq milles francs CFA.

3- Pour la demande de certificat d'authenticité du Baccalauréat

- Se rendre sur la plate forme des services en ligne de l'Office du Baccalauréat à l'adresse : <https://www.services.bac.bj>
- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'Office du Baccalauréat ;
- L'original du relevé de notes ou de l'attestation du Baccalauréat ;
- Une copie légalisée et lisible de l'acte de naissance ;
- Une quittance de trois milles francs CFA.

MONTANTS DES PIÈCES

ACTES	MONTANTS EN FRANCS CFA
EXTRAITS DE RELEVÉ	Année en cours : 3 000 - Autres années 2 000
AUTHENTIFICATION ET CERTIFICATION	3 000
ATTESTATION DU BACCALAUREAT	5 000
ATTESTATION SPECIALE NOMINATIVE	3 000
EXAMEN SPECIAL D'ENTREE A L'UNIVERSITE (ESEU)	3 000
DIPLOME DU BACCALAUREAT	Deux (02) ans après édition de l'attestation : 5 000 - Autres années:10 000
DUPLICATA DU DIPLOME (quel que soit le délai)	15 000
RELEVÉS CANDIDATS PAR ETABLISSEMENT	10 000
CONSULTATION DE COPIE	15 000
REPRISE DE LA CORRECTION DE COPIE	30 000
REIMPRESSION DES CONVOCATIONS ET RELEVÉS	3 000